reça en prefectare le 12/

²⁰²³**5**²**LO**

DÉPARTEMENT DE LA SOMM D: 080-218002467-20231010-21_2023-DE CANTON D'AILLY-SUR-SOMME COMMUNE DE DREUIL-LÈS-AMIENS

SEANCE DU 10 OCTOBRE 2023 Convocation du 3 octobre 2023

DÉLIBÉRATION

L'an deux mil vingt-trois et le dix octobre à 19 heures 30, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni le Conseil Municipal de Dreuil-lès-Amiens

<u>Etaient présents les conseillers municipaux suivants</u>: Maria TREFCON, Philippe PETIT, Marie-Christine MISSIAEN, Jean-Marie THIBAUT, Céline COLLET, Michel MARCHAND, Gérard MOERMAN, Nicole DUMONT, Louis GUERRA, Sophie PIOLÉ, Cédric CAGNARD, Anne CALVARIN, Bernard MICHALAK, Marie-Laure DELATTRE, Bruno DESANDERE, Bernard ROBIDA, Frédéric DOMON

<u>Etaient absents</u>: Yvette CARTON (pouvoir à Marie-Christine MISSIAEN), Michel THIÉFAINE (pouvoir à Bernard ROBIDA)

Monsieur Cédric CAGNARD est nommé secrétaire de séance

Renouvellement Vidéoprotection (n°21-2023)

Madame le Maire précise aux membres du Conseil Municipal qu'il devient nécessaire de renouveler le parc de vidéoprotection de la commune, l'actuel étant obsolète et la maintenance n'étant plus assurée de manière correcte par la société Systéo. Elle indique, en outre, que la commune est de plus en plus sollicitée par les services de police et de gendarmerie et que nous sommes parfois dans l'impossibilité technique de répondre à leurs demandes.

La nouvelle installation se composerait de 18 caméras de vidéoprotection dont 3 lecteurs de plaques d'immatriculation. Le matériel est garanti 5 ans et le contrat de maintenance a également une durée de 5 ans. La commune s'est vue attribué une subvention DETR au taux de 35 % sur cette opération.

Elle présente à cet effet les devis suivants :

- City Protect 43 170,58 € HT soit 51 804,70 € TTC

Maintenance annuelle 978 € HT + système de ticket

- DBS 49 987 € HT soit 59 984,40 € TTC
Maintenance annuelle 1 200 € HT

- Répi Sécurité 56 348 € HT soit 67 617,60 € TTC

Maintenance annuelle 1 000 € HT + système de ticket

Envoyé en préfecture le 12/10/2023

Reçu en préfecture le 12/10/2023

Après en avoir délibéré, par 14 voix pour, 4 voix contre (Marie-Christine MISSIAEN, Bruno DESANDERE, Bernard ROBIDA, Cédric CAGNARD) et 1 abstention (Michel THIÉFAINE) retiennent la proposition de City Protect et autorisent Madame le Maire à signer tous documents afférents.

> Le Maire, **Maria TREFCON**